

**Sur en jour**

croissante par de thé pour le

**DA**

ce mélange

ains est relativement élevé, de ue le poids par boisseau mesuré. ward est loin d'être résistant à e, mais il y est cependant moins e le Marquis. A la ferme expé- e de Brandon, dans l'année de e de 1923, le Reward a été classé au point de vue du rendement e. Cette même année, le grain pesait plus de 62 livres par boi- suré, tandis que le Marquis ne e 55 livres.

qui concerne le rendement en nous n'avons pas encore suffisam- e données pour nous prononcer anière définitive sur ce point. que nous pouvons dire, c'est que, districts où le Reward se plait, en attendre de bons rendements. éme possible que ce blé puisse se ar suffisamment sous ce rapport, des qualités spéciales qu'il possè- is haut point.

cherches conduites jusqu'ici sem- diquer que le Reward ne résiste i bien à des conditions de séche- ressive que le Garnet. En fait, variété nouvelle ne devrait être ir une grande échelle, sur n'im- elle fermée, avant d'être parfai- éprouvée en comparaison avec ce régulière comme le Marquis, une année ou deux.

de ces deux blés, pas plus le que le Reward, n'ont encore été le marché, mais il peut se faire remier puisse être introduit avant ailles du printemps prochain. t guère que dans deux ou trois y aura suffisamment de semence ard pour que l'on puisse l'offrir e, en admettant que nous soyions arfaitement renseignés sur ses

En ce qui concerne le Garnet, ce n'après les essais définitifs de et de panification que nous serons ent renseignés. On compte

Si cette variété est introduite née, il est probable que l'on ne n distribuer qu'un certain nombre seaux par personne; le nombre ariera suivant le nombre de de- reges jusqu'à une certaine date. ceux qui s'intéressent à ces blés ion de se tenir en communication Service des céréales, ferme expé- e centrale, Ottawa.

L.-H. NEWMAN, Céréaliste du Dominion.

**Actualités avicoles.**

**Pincée de conseils**

Par LUCIEN CREVIER, secrétaire, Association Avicole Provinciale

Commencez à contrôler la ponte au nid- à trappe dès le 1er novembre. Préparez- vous en conséquence. Que les poulaillers soient nettoyés et désinfectés. Mettez une bonne litière sur le plancher et placez- y ensuite les poulettes.

Une fois dans leur parquet d'hiver, il est important de ne plus laisser aller les pou- lettes au dehors car cela leur fait plus de tort que de bien.

Ne faites pas de changement subit de nourriture.

Chargez quelqu'un de la direction de la basse-cour et voyez à ce que les comptes soient bien tenus.

Ne mettez pas les poulettes avec les vieilles poules. Tenez-les séparées et vous y gagnerez.

N'ayez pas peur d'ouvrir les chassis et les cadres de coton. De ceci dépend sur- tout la santé de vos volailles.

N'alimentez pas trop fortement en grains. Les pondeuses doivent consommer une assez forte quantité de nourriture molle sous forme de pâtée, moulée, etc.

Rappelons-nous que la nourriture verte et le breuvage sont indispensables.

Le ministère des Travaux publics recevra jus- qu'à midi le vendredi 6 novembre 1925, des soumissions pour la construction d'un prolonge- ment au quai à Chandler, comté de Gaspé, P.Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au sous-secrétaire, et porter sur leur enveloppe en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour un prolongement au quai, Chandler, P.Q."

On peut consulter les plans et les formules de contrat, et se procurer des devis et des formules de soumission au ministre des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux des ingénieurs de district: édifice St. Lawrence Power, Rimouski, P.Q., édifice du bureau de poste, Québec, P.Q., et station postale "H", Montréal, P.Q., ainsi qu'au bureau de poste, Chandler, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformé- ment aux conditions mentionnées dans les dites formules.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada, et des bons de la compagnie du chemin de fer National-Canadien, ou des bons et un chèque si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Remarque.—On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté, pour la somme de \$20.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre, S. E. O'BRIEN, Secrétaire, Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 22 octobre 1925.



**Vendez Votre Bétail**

**PAR LONGUE DISTANCE**

Vous en tirerez un meilleur prix selon que vous êtes mieux au courant du marché.

Le Longue Distance vous permettra de suivre les cours et de vendre au bon moment

Vous servez-vous du Longue distance?

"Vendez par Téléphone"



Lisez le Bulletin de la Ferme

**Pratts Régulateur**  
Pour Volailles  
Garanti pour faire pondre plus d'oeufs à vos poules  
Livres Pratts sur l'Aviculture et Conseils Gratuits  
Demandez-le à PRATT FOOD CO. of CANADA, Limited, TORONTO

**DEPARTEMENT DES CHEMINS DE FER ET CANAUX, CANADA**  
CANAL MARITIME WELLAND

**Avis aux entrepreneurs**

DES soumissions cachetées, adressées au sous-secrétaire et marquées "Soumission pour portes d'écluse à ongles, Canal Maritime Welland" seront reçues à ce bureau jusqu'à 12 heures (midi) le mardi 24 novembre 1925.

Plans, spécifications et blanc de contrat à passer pourront être vus à cette date ou après, au bureau de l'ingénieur en chef du Département des Chemins de fer et Canaux, Ottawa, et au bureau de l'ingénieur en charge, Canal Maritime Welland, St. Catharines, Ont.

On pourra se procurer des plans et spécifications sur paiement de la somme de \$1,000. Aux soumissionnaires de bonne foi ce montant sera remboursé sur retour, en bon ordre, de ces documents.

Un chèque de banque accepté sur une banque à charte du Canada pour une somme de pas moins de dix pour cent (10%) de la soumission de l'entrepreneur et fait payable à l'ordre du Ministre des Chemins de Fer et Canaux, ou des obligations de la Puissance du Canada pour le même montant ou des obligations de la Puissance du Canada et des chèques acceptés, s'il en est requis pour par- faire le montant, devra accompagner chaque sou- mission, laquelle somme sera confisquée si le sou- missionnaire refuse de passer contrat pour le travail aux taux spécifiés dans l'offre soumise.

Le chèque ou les obligations ou le chèque et les obligations ainsi envoyés seront retournés aux en- trepreneurs respectifs dont les soumissions n'au- ront pas été acceptées.

Le chèque ou les obligations ou le chèque et les obligations de l'heureux soumissionnaire seront retenus comme sécurité ou partie de sé curité pour la pleine exécution du contrat à être passé.

La plus basse, ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Par ordre, Le secrétaire: J.-W. PUGSLEY, 8395 Département des Chemins de Fer et Canaux, Ottawa, 16 octobre, 1925.

**EDWARDSBURG**  
**CROWN BRAND**  
**SIROP DE MAÏS**

Un sirop de maïs pur et nourrissant, reconnu comme un produit supérieur depuis plus de 25 ans. Demandez-le!

Ecrivez pour vous procurer le livre de recettes d'EDWARDSBURG.

THE CANADA STARCH CO., LIMITED MONTREAL

"Un Ami de la Famille"

**CONCOURS DE PONTE, A L'EST ET A L'OUEST DE QUEBEC**

3ème année. Rapport hebdomadaire. Semaine No. 51 Finissant le 23 octobre 1925

Les concours se sont ouverts le 1er novembre 1924 et se continueront pendant 52 semaines. Chaque parquet contient 10 oiseaux, numérotés de 1 à 10. Les tableaux ci-dessous donnent, dans les colonnes de 1 à 10, un état de la production de chaque oiseau pour la semaine. Dans la colonne "H" se trouve le total de la production hebdomadaire de chaque parquet et dans la colonne "T", le nombre total d'œufs à jour dans chaque parquet. Lorsque le nombre total d'œufs est plus élevé que le nombre d'œufs pondus par chaque poule dans la semaine, cela indique que les œufs pondus sur le plancher ont été inclus dans le relevé total du parquet.

Abréviations: Ch.—Chantecleres; L. B.—Livournes blanches; P.R.B.—Plymouth Rock Barrées; R.I.R.—Rhode Island Rouges; W. B.—Wyandottes blan- ches; W.A.—Wyandottes argentées; X.—Parquet en tête; F.—Fière d'incubation; M.—Muant.

Sous la direction de la Station Expérimentale à Ste-Anne de la Pocatière. | Sous la direction de la Station Expérimentale de Lennoxville.

**Illes de première et deuxième année**

expérience conduite pendant deux ans. L'Apiculleur du Dominion, à a fait voir que la quantité de miel produite par dix ruches, à desquelles se trouvait une reine, oins d'un an, était plus forte que l'on a obtenue du même nombre es conduites par une reine qui se dans sa deuxième année. En ruches gouvernées par les reines ont produit 235 livres 2 onces de e les ruches gouvernées par les e deux ans. En 1924, la diffé- ait de 279 livres, 12 onces en fa- jeunes reines.

AU TELEPHONE  
Mademoiselle, vous m'avez bon numéro.  
Pardonnez-moi, mon- st sans le faire exprès.

Parquet	Propriétaire et adresse	Race	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	H.	T.	Parquet	Propriétaire et adresse	Race	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	H.	T.			
1	Institut Agricole d'Oka, La Trappe.	Ch.	4	5	1	10	1237	1	Laurel P. Farm, Rougemont, Qué.	Ch.	4	M	M	M	3	M	M	5	M	M	12	1948										
2	Basse-Cour Trois-Rivières, Tr.-Riv.	L.B.	5	6	5	16	1249	2	W. A. Carr, Ste-Agathe des Monts.	L.B.	M	M	M	M	M	M	M	5	5	4	19	1980										
3	W.-A. Carr, Ste-Agathe des Monts.	L.B.	5	5	3	15	1753	3	H.-S. Beane, Beebe, Qué.	L.B.	M	5	M	M	4	3	M	1	M	M	13	1838										
4	E. Delcourt, St-Félix de Valois.	L.B.	3	3	3	9	1640	4	Elmhurst P. Farm, Montréal, West	L.B.	5	M	M	M	M	M	M	M	M	M	5	1545										
5	H. Henry, Ste-Agathe des Monts.	L.B.	3	2	4	4	17	1329	5	Dr. J.-I. Todd, Senneville Qué.	L.B.	4	M	O	M	3	4	4	M	M	15	1673										
6	J.-D. Lachapelle, St-Paul.	L.B.	3	3	3	3	1602	6	L.-P. Lierce Beebe, Qué.	L.B.	M	5	M	M	M	4	4	M	M	M	13	1844										
7	Laurentide Poultry Farm, Pte Gat.	Ch.	3	3	4	7	730	7	C.-D. Calder Cowansville, Qué.	Ch.	M	M	M	M	M	M	M	M	M	1	1720											
8	W. A. Carr, Ste-Agathe des Monts.	P.R.P.	6	4	4	4	3	7	8	R.-F. Wilkie, Adamsville, Qué.	P.R.B.	M	M	M	M	M	M	M	M	4	4	1904										
9	W. A. Carr, Ste-Agathe des M. No 2	P.R.B.	5	6	5	5	6	5	9	A.-A. Margrett, Birchton, Qué.	P.R.B.	M	M	M	5	M	M	M	M	4	M	9	1638									
10	J.-E. Coulombe, Ste-Angèle de Laval	P.R.B.	5	5	3	6	5	24	10	C. Ruiter & Sons, Cowansville, Qué.	P.R.B.	M	3	O	M	M	M	M	M	M	M	3	935									
11	E. K. Laffamme, Ste-Germaine.	P.R.B.	1	2	5	1	5	4	11	Miss R. G. Knight, Beebe, Qué.	P.R.B.	M	M	M	M	M	M	M	M	M	4	M	5	4	13	1949						
12	J.-A. Proulx, Rocher à la Chapelle.	P.R.B.	6	6	2	6	3	4	12	E.-G. White, Lennoxville, Qué.	P.R.B.	4	4	5	5	3	2	3	1	x	27	1443										
13	Station Expérimentale, la Ferme.	P.R.B.	2	4	5	4	3	3	13	Fred Bell, Ayer's Cliff, Qué.	P.R.B.	3	3	6	1	4	M	M	M	M	14	1267										
14	Station Expérimentale, Ste-Anne.	P.R.B.	2	4	5	5	4	5	14	Bond Little, North Hatley, Qué.	P.R.B.	4	5	M	4	M	4	4	0	4	25	1793										
15	Station Expérimentale, Ste-Anne.	P.R.B.	6	2	3	5	5	5	15	H. S. Beane, Beebe, Qué.	P.R.B.	3	M	M	4	4	4	5	M	5	M	25	1667									
16	J. W. Butler, Montréal.	R.I.R.	M	M	5	5	5	5	16	R. A. Robertson, Brigham, Qué.	R.I.R.	3	4	4	M	4	5	0	2	3	25	1611										
17	Adélaïde DeRoy, Princeville.	R.I.R.	4	5	4	3	5	6	17	Exp. Station, Lennoxville, Qué.	R.I.R.	M	M	5	M	4	M	B	4	M	13	x	2273									
18	Antoine DeRoy, Princeville.	R.I.R.	4	6	5	4	5	5	18	Laurel P. Farm, Rougemont, Qué.	R.I.R.	5	M	5	6	4	3	M	M	26	1926											
19	Jos.-C. Hébert, N.P., Montmagny.	R.I.R.	6	5	3	5	3	2	19	Wm. C. Strong, West Brome, Qué.	R.I.R.	1	M	6	4	1	M	0	0	4	5	21	1888									
20	Chs. E. Paquet, Pont Rouge.	R.I.R.	1	2	2	4	4	2	20	H. R. Drew, North Hatley, Qué.	R.I.R.	M	5	5	3	0	0	4	3	3	M	23	1980									
														436	3	613															306	34822

29

29

29